



Services *pour* VOUS



Guide des services du gouvernement du Canada au
Nouveau-Brunswick



Gouvernement
du Canada Government
of Canada

Canada 

Table des matières



Enfants et familles

De l'aide pour les femmes enceintes qui ont besoin de soutien	4
Le congé parental offre de nouvelles perspectives	4
Pour garder vos enfants actifs et en santé	5
L'épargne-études, un cadeau d'avenir	5



Entrepreneurs

Un soutien pour démarrer votre entreprise	6
Un site Internet pour les entreprises	7
De l'aide pour l'expansion des entreprises	7

Environnement

Vous pouvez lutter contre les changements climatiques	8
Aidez votre communauté à protéger l'environnement	9

Finances personnelles

Les pensions gouvernementales et vous	9
La période des impôts : on peut s'entraider	10

Innovation

Vous pouvez avoir accès à Internet	11
Pour souligner le travail des jeunes entrepreneurs	12

Santé

Pour cesser de fumer	12
Les chutes chez les aînés	13

■ **Nouvel accord sur les soins de santé** 14

■ **Contactez le gouvernement du Canada** 15

Coût unitaire d'impression et de distribution : 33¢



PF4-2/2002-8
0-662-67010-8

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada,
représentée par Communication Canada, 2003

Introduction

Les services du gouvernement du Canada sont conçus pour répondre à vos besoins changeants. Ce guide, *Services pour vous*, décrit quelques-uns de ces services et vous explique comment ils fonctionnent et comment les obtenir. Il contient six sections. Chacune de ces sections correspond à des besoins individuels ou à des questions d'intérêt commun.

- Tous les sujets sont en caractères **gras**.
- Les titres des brochures et dépliants sont en *italiques*.
- À la fin de chaque description, vous avez des numéros de téléphone sans frais et des sites Internet.
- À la fin du guide, vous trouverez aussi une liste détachable des numéros de téléphone et des sites Internet de nombreux autres services du gouvernement.



Nous vous invitons à conserver *Services pour vous*. Il vous sera utile pour trouver le bon programme ou service, si vos besoins changent.

Pour vous renseigner sur d'autres services

Vous pouvez obtenir des renseignements sur les autres services du gouvernement du Canada en :

- composant le 1 800 O-Canada (1 800 622-6232), le centre de renseignements généraux du gouvernement du Canada ;
- visitant le site Internet principal du gouvernement du Canada : canada.gc.ca

Vous pouvez obtenir ce guide en gros caractères, sur cassette audio, en braille et sur disquette en composant le 1 800 O-Canada.

Enfants et familles

De l'aide pour les femmes enceintes qui ont besoin de soutien

Si vous êtes enceinte et avez besoin de soutien, le **Programme canadien de nutrition prénatale** peut vous aider. Le programme fournit aux femmes enceintes des conseils sur la nutrition, des suppléments alimentaires et des services d'aide et d'écoute en matière de choix de santé, comme la consommation d'alcool.

Le programme est offert à plusieurs endroits au Nouveau-Brunswick, y

compris Fredericton, Saint-John, Campbellton, Miramichi, Woodstock et St. Stephen.



 **1 866 225-0709 (sans frais)**
 www.hc-sc.gc.ca/hppb/enfance-jeunesse
et cliquez sur « Programmes communautaires »

Le congé parental offre de nouvelles perspectives

Serge Cormier, de Caraquet, voulait rester à la maison pour s'occuper de son bébé. Mais il voulait aussi continuer de contribuer financièrement à son ménage. Il a réussi à faire les deux grâce aux **prestations parentales** du programme d'assurance-emploi. Si vous êtes un nouveau père comme Serge, vous aussi pourriez avoir droit à un soutien financier pendant que vous prenez soin de votre enfant. « Le fait d'être présent chaque jour pour ma fille a changé ma façon de voir les choses », a dit Serge.

 **1 800 808-6352**
 www.drhc.gc.ca/ae
et cliquez sur « Genres de prestations »

Pour garder vos enfants actifs et en santé

La meilleure façon d'aider vos enfants à rester en santé, c'est de les garder actifs. Plus de la moitié des enfants et des jeunes au Canada ne sont pas assez actifs. Plusieurs souffrent d'obésité. Cela pourrait leur causer des problèmes de santé, comme les maladies cardiaques et le diabète.

Commandez un exemplaire du *Guide d'activité physique canadien pour les enfants* et du *Guide d'activité physique canadien pour les jeunes*. Les deux brochures vous donnent des conseils pour garder vos enfants actifs.



☎ 1 866 225-0709 (sans frais)

🌐 www.hc-sc.gc.ca/hppb/guideap



L'épargne-études, un cadeau d'avenir

En choisissant d'offrir un Régime enregistré d'épargne-études à un enfant qui vous est cher, vous lui faites un cadeau d'avenir. La **Subvention canadienne pour l'épargne-études** ajoute 20 cents à chaque dollar que vous déposez dans un Régime enregistré d'épargne-études, pour un maximum de 400 \$ par année, jusqu'à ce que votre enfant ait 17 ans.

Au total, cette subvention gouvernementale pourrait atteindre 7 200 \$ lorsque votre enfant sera prêt à continuer ses études après le secondaire.

☎ 1 888 276-3624 (sans frais)

🌐 www.drhc.gc.ca/scee

Entrepreneurs

Un soutien pour démarrer votre entreprise

Le Centre de services aux entreprises Canada/Nouveau-Brunswick peut vous aider à démarrer votre entreprise. Le centre met à votre disposition un personnel bien informé et des renseignements et des publications pratiques. Par exemple, les deux publications suivantes vous aideront à démarrer votre entreprise :

- *Démarrage d'une entreprise au Nouveau-Brunswick – Info-Guide*
- *Le financement de votre entreprise – Info-Guide*



☎ **1 800 668-1010**

🌐 **www.rcsec.org/nb**

et cliquez sur « Consultez-nous » pour qu'un agent d'information vous guide vers les renseignements dont vous avez besoin



Roberta trouve des réponses

Roberta Hibbert, de Fredericton, dit que le Centre de services aux entreprises Canada/Nouveau-Brunswick lui a donné les renseignements nécessaires pour démarrer son entreprise, Directions Promotional Products. Elle vend des produits comme des cartes d'affaires, des fournitures de bureau, des t-shirts et des porte-clés. « J'ai pu obtenir les réponses à toutes mes questions », dit Roberta. « Et c'est gratuit! »

Un site Internet pour les entreprises

Plusieurs petites et moyennes entreprises utilisent Internet pour obtenir l'information dont elles ont besoin. Un site populaire à l'intention des entrepreneurs est le « Plan d'affaires interactif ».



 www.rcsec.org/pai

De l'aide pour l'expansion des entreprises

Si vous êtes propriétaire d'une entreprise ou désirez le devenir, l'**Agence de promotion économique du Canada atlantique** peut vous aider à la démarrer, la faire grandir ou la diversifier. L'Agence peut également vous aider à commercialiser vos produits et services au Canada et ailleurs.

 **1 800 668-1010**

 www.apeca.gc.ca

Des filets pour l'aquaculture

En 1989, Clarence Blanchard, de Pennfield, fabriquait et réparait des filets pour l'aquaculture. Grâce au soutien de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, sa petite entreprise, FutureNets and Supplies Ltd., qui comptait trois employés est devenue un fournisseur complet pour le secteur de l'aquaculture. Aujourd'hui, Clarence et sa femme Sheila emploient 40 personnes. Leur entreprise a des clients au Canada et aux É.-U.



Environnement

Vous pouvez lutter contre les changements climatiques

Les changements climatiques affectent notre santé, l'environnement et l'économie. En utilisant moins d'énergie, nous pouvons réduire les émissions de gaz à effet de serre qui sont responsables des **changements climatiques**. Voici quelques moyens simples d'utiliser moins d'énergie :

- Éteignez les lumières, appareils ménagers, téléviseurs et ordinateurs lorsque vous n'en avez pas besoin.
- Calfeutrez les portes et les fenêtres.
- Consultez l'étiquette ÉnerGuide lorsque vous achetez des électroménagers.
- Évitez de laisser tourner le moteur de votre véhicule. Lorsque vous le laissez tourner pendant 10 secondes, il consomme plus de carburant que si vous fermez le moteur et le redémarrez.
- Prenez l'autobus. Un autobus rempli, c'est 40 véhicules de moins sur la route. Cela économise le carburant et réduit les émissions de gaz à effet de serre.
- Baissez le thermostat la nuit ou quand vous quittez la maison.
- Utilisez des ampoules fluorescentes compactes. Elles durent plus longtemps et consomment 75 % moins d'énergie.
- Nettoyez ou remplacez régulièrement le filtre de votre fournaise.
- Installez des pommes de douche à débit réduit.
- Réparez les robinets qui coulent.



☎ 1 800 O-Canada

🌐 www.changementsclimatiques.gc.ca



Aidez votre communauté à protéger l'environnement

Vous voulez que votre communauté participe à la protection de l'environnement? Le **Programme ÉcoAction** peut vous aider. Il soutient des projets qui protègent l'environnement. Si votre organisme à but non lucratif a une idée en tête, contactez ÉcoAction.

☎ **1 800 663-5755**

🌐 www.ec.gc.ca/ecoaction

Finances personnelles



Les pensions gouvernementales et vous

Si vous avez des questions concernant les pensions gouvernementales, prenez rendez-vous avec un agent d'information du gouvernement du Canada qui viendra rendre visite à votre groupe. L'agent vous expliquera

le régime de pensions gouvernementales. Il vous dira comment et quand faire une demande de paiements. Il vous renseignera sur :

- la Sécurité de la vieillesse ;
- le Supplément de revenu garanti ;
- le Régime de pensions du Canada ;
- le Partage des crédits ; et
- les Prestations d'invalidité.

Ces sessions peuvent avoir lieu dans les locaux de votre club pour aînés ou organisme communautaire. Réservez votre session d'information gratuite dès aujourd'hui.

 **1 800 277-9915**
 www.drhc.gc.ca/psr

La période des impôts : on peut s'entraider

Si vous connaissez la différence entre un crédit d'impôt et un remboursement d'impôt, et si vous êtes habile avec une calculatrice,

vous pouvez aider les autres à remplir leur déclaration de revenus. Le **Programme communautaire des bénévoles en matière d'impôt** vous donnera une formation gratuite et des documents de référence pour vous aider à aider les autres.

Téléphonez dès maintenant pour savoir comment devenir un bénévole. Si vous avez besoin d'aide pour remplir votre déclaration de revenus, téléphonez pour savoir si vous êtes admissible au programme.

 **1 800 959-7383**
 www.adrc.gc.ca/benevole



Donald aide les autres pendant la période des impôts

Donald Lisson a dirigé un service d'information fiscale bénévole à Sussex pendant plus de 10 ans. Il en a gardé de bons souvenirs, dont celui-ci : « Un jour, j'ai eu un couple d'ânés qui ne savaient pas qu'ils pouvaient recevoir le crédit TPS/TVH », a-t-il expliqué. « Parce qu'ils n'avaient pas de revenus, ils n'avaient pas rempli de déclaration de revenus depuis 10 ans. » Donald a pu préparer leurs déclarations. Cela leur a permis de recevoir l'équivalent de 10 ans de crédits de TPS. « J'aime aider les gens, surtout ceux qui en ont besoin. »

Innovation

Vous pouvez avoir accès à Internet

Si vous n'avez pas d'ordinateur, vous pouvez trouver un centre près de chez vous qui donne accès aux ordinateurs et à Internet à prix modique. Le **Programme d'accès communautaire** aide les organismes comme les écoles, les bibliothèques et les centres communautaires du Nouveau-Brunswick à acheter des ordinateurs. Le programme offre aussi de la formation en informatique.



 **1 800 575-9200**

 <http://pac.ic.gc.ca>

Pour souligner le travail des jeunes entrepreneurs

Le **Prix aux jeunes entrepreneurs**, de la Banque de développement du Canada, souligne le travail des jeunes entrepreneurs. Chaque année, un gagnant est choisi dans chaque province et territoire par des gens d'affaires, des membres de la Chambre de commerce et des représentants de la Banque de développement du Canada.

L'identité des gagnants est annoncée publiquement. Ils reçoivent une journée de formation spéciale auprès de gens d'affaires et d'universitaires. Pour y être admissible, vous devez :

- être citoyen canadien ;
- être âgé entre 19 et 30 ans le 31 décembre 2003 ; et
- posséder au moins trois ans d'expérience à titre d'entrepreneur.

La période de nomination se termine le 6 juin 2003.

☎ **1 877 232-2269 (sans frais)**

🌐 **www.bdc.ca**

et cliquez sur « Jeune entrepreneur »

Santé

Pour cesser de fumer

Au Nouveau-Brunswick, un enfant sur quatre est régulièrement exposé à la fumée secondaire jusqu'à l'âge de 11 ans. Celle-ci est particulièrement dommageable pour les enfants. La fumée secondaire a deux fois plus de nicotine et de goudron et cinq fois plus de monoxyde de carbone que la fumée absorbée par les fumeurs.

Protégez vos enfants en **cessant de fumer**. Santé Canada peut vous aider, que vous soyez un gros fumeur ou un fumeur occasionnel. Santé Canada offre :

- des conseils pratiques, étape par étape ;
- de l'information sur la façon de cesser de fumer, d'accroître votre motivation et de réagir face à ceux qui n'arrêtent pas de vous en parler ;
- des messages électroniques pour vous encourager.



Les chutes chez les aînés

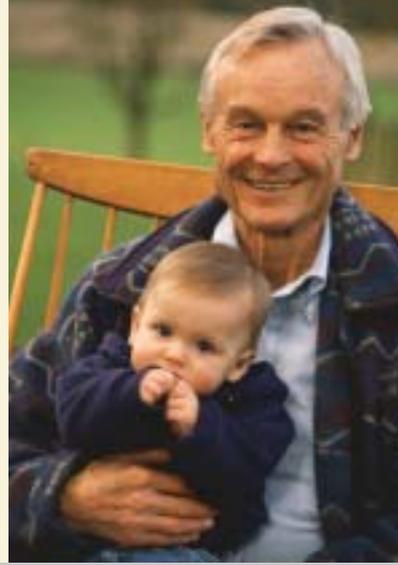
Les aînés savent que leur qualité de vie dépend de leur bonne santé. Les chutes leur causent souvent une perte d'indépendance et la détérioration de leur santé. Les chutes représentent la plupart des blessures chez les personnes âgées. Elles sont aussi la cause de près de la moitié des admissions dans les foyers.

Vous pouvez **prévenir les chutes**.

Commandez les feuillets d'information

Évitez les chutes! Ils

s'adressent aux aînés, aux anciens combattants, à leurs familles et à ceux qui oeuvrent auprès des aînés.



☎ **1 800 O-Canada**

📄 www.hc-sc.gc.ca/seniors-aines

et cliquez sur « Publications », puis sur la lettre « E » dans l'index de A à Z.

Le saviez-vous?

Les paiements du Régime de pensions du Canada et de la Sécurité de la vieillesse ne vous parviennent pas automatiquement. Vous devez en faire la demande. Pour en savoir plus sur les services du gouvernement du Canada pour les aînés et ceux qui le seront bientôt, commandez le guide *Services pour les aînés*.



☎ **1 800 O-Canada**

📄 canada.gc.ca

et cliquez sur « Services pour les Canadiens », puis sur « Les aînés »

Nouvel accord sur les soins de santé

Le Premier ministre du Canada et les premiers ministres provinciaux se sont entendus récemment pour soutenir et réformer notre système de santé. Pour faire de cet accord une réalité, le **gouvernement du Canada augmente le financement accordé aux soins de santé de 34,8 milliards de dollars au cours des cinq prochaines années.**

L'accord renforce les cinq principes de la *Loi canadienne sur la santé* et accroît le soutien offert aux services de soins de santé actuels partout au pays.

L'accord favorise et finance aussi le changement, afin :

- d'améliorer l'accès aux professionnels de la santé 24 heures sur 24, sept jours par semaine, et d'éliminer les débordements vers les services d'urgence ;
- d'améliorer les soins à domicile et la protection contre les coûts exorbitants des médicaments ;
- d'offrir une prestation humanitaire, dans le cadre de l'assurance-emploi, aux personnes qui doivent quitter temporairement leur emploi pour prendre soin d'un proche gravement malade ;

- d'offrir de l'équipement diagnostic et médical pour réduire les listes d'attente et accélérer les soins ;
- de créer des dossiers médicaux électroniques des patients, et ainsi diminuer la paperasse ;
- de favoriser l'innovation et la science dans les hôpitaux universitaires ;
- de porter une attention spéciale aux besoins des Autochtones.

L'accord prévoit aussi la création d'un Conseil de la santé qui fera rapport régulièrement à tous les Canadiens et les Canadiennes de l'état du système de santé.

Les citoyens et les contribuables ont le droit de savoir comment leur argent est dépensé et de quelle façon la réforme est mise en oeuvre.

Pour plus de renseignements sur le nouvel accord :

☎ 1 800 O-Canada
(1 800 622-6232)
ATS 1 800 465-7735

🌐 canada.gc.ca